

Nouveau portail citoyen

Le cimetière se met à l'heure du numérique

Bellerive vient de mettre en ligne un nouveau portail citoyen dédié à la gestion et à la consultation du cimetière. Cette plateforme pensée pour valoriser le patrimoine funéraire des collectivités propose de nouveaux services aux administrés.

Il n'est désormais plus nécessaire de parcourir les allées du cimetière à la recherche d'une sépulture. Grâce à cet outil, les habitants peuvent effectuer une recherche à partir du nom d'une personne inhumée, localiser une sépulture ou une concession et obtenir toutes les informations pratiques : règlement, tarifs, démarches en cas de décès, affichage légal, concessions échues ou abandonnées...



Défunts

Rechercher un défunt
Personnalités
Défunts Morts pour la France
Consulter le registre des
dispersions



Cimetières

Historique
Patrimoine
Ancien Cimetière
Nouveau Cimetière



Infos pratiques

Règlement
Tarifs
Démarches en cas de décès
Liste des opérateurs
Rechercher un emplacement



Affichage légal

Concessions échues
Concessions abandonnées
Terrains communs expirés

Disponible en continu, cet outil de communication innovant offre également la possibilité aux familles de dialoguer avec les services municipaux et de mettre à jour leurs informations.

Pour découvrir le nouveau portail,

les familles ou ayant-droits peuvent se rendre

sur www.ville-bellerive-sur-allier

ou directement sur <https://portail.gescime.com/bellerive-sur-allier>.

Ou Scanner ce QR Code, également affiché à l'entrée du cimetière.

